

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

### 3.2 – Politique “poissons migrateurs“ en Garonne : action du SMEAG 2006

---

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

VU la délibération du 15 mars 1996 relative à la création de la Commission "Garonne-Dordogne" instituée avec Epidor,

VU la délibération D98-06/01-5 décidant l'ajout du thème "migrateurs" au programme de politique territoriale signé entre l'AEAG et le Sméag,

VU la décision du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (Cogepomi) du 15 octobre 2002, de créer un groupe 'Migrateurs Garonne', et d'y associer le Sméag,

VU la délibération D05-03/04-02 du 16 mars 2005 relative à l'engagement du Sméag dans l'animation politique des programmes migrateurs sur la Garonne

VU la délibération D06-03/04-01 du 23 mars 2006 relative à la poursuite et au renforcement de l'action du Sméag au sein du programme migrateurs Garonne

VU le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 5 décembre 2006,

VU le rapport du président,

#### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**DÉCIDE** d'accepter la mission d'assistance technique proposée par l'Agence de l'eau sous réserve que celle-ci s'inscrive dans le cadre de l'animation du Groupe "migrateurs" Garonne. La mission du Sméag comprendra l'animation des réunions du groupe "migrateurs" Garonne, la gestion du programme, le suivi des financements, l'organisation de la communication, selon les conclusions et propositions définies et validées par le groupe migrateurs Garonne lors du séminaire du 4 et 5 juillet 2006

**PREND EN CHARGE** l'élaboration du plan de communication et la réunion publique d'information sur le programme en utilisant les crédits existants et en inscrivant un complément de 46 500 €.

**DÉCIDE** de consacrer les 25 000 € inscrits au budget 2006 à la réalisation des études nécessaires à la réflexion engagée sur les interrelations entre la ressource en eau et les migrateurs.

**DIT** que la charge de travail en interne correspond à une dépense estimée à 45 000 € soit un mi-temps, pour l'ensemble des tâches.

**SOLLICITE** l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour le financement de l'animation et du volet communication à hauteur de 70 % et des actions confiées à Migado au taux maximal.

**MANDATE** son président pour formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération.

**RAPPELLE** que les crédits correspondants à la communication sont déjà inscrits au budget Principal 2006.

**DIT** que les crédits nouveaux sont inscrits au Budget Principal 2007, compte 61711 "Politique Poissons Migrateurs" du chapitre 011.